

Réf: Dossier 379325

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FADAK PROPERTY »

Siège ABIDJAN Cocody Angré les oscars section do-
parcelle 65 ilot 2 lot 21., Lot 21, Ilot 2

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/12/2024 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY, enregistrés au CEPICI, le 10/01/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
FADAK PROPERTY »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

La gestion immobilière, la construction et la réhabilitation de bâtiments ;

La gestion du patrimoine immobilier de la famille ;

La propriété, la vente, la location, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme, de tous biens immobiliers, y compris la consolidation du patrimoine immobilier de la famille ;

Tout travaux de bâtiment, la fourniture de tous matériel de construction et divers ;

Toutes opérations financières, ou d'investissement, mobiliers ou immobiliers, se rattachant à l'objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré les oscars section do-parcelle 65 ilot 2 lot 21., Lot 21, Ilot 2

Dirigeant(s) M DIABAGATE ABDOULAYE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00017 du 27/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05220/GTCA/RC/2025 du 27/01/2025

